RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DU VAR



Pierrefeu-du-Var, le 02/10/2023

Le Maire, Patrick MARTINELLI

à

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON 5, Rue Jean Racine CS 40510 83041 TOULON CEDEX 09

OBJET : Demande de désignation d'un commissaire enquêteur dans le cadre de la révision allégée n°1 du PLU de la commune de Pierrefeu-du-Var.

N/Réf.: 2023D/1303 Dossier REVALL1 PLU

Affaire suivie par : PM/PB/CM - Céline MORISSON

Direction/Pôle: Pôle Développement du Territoire - Cellule Aménagement

Secrétariat : Sandra MORETTI

2 04.98.04.40.41

accueil-urba@pierrefeu-du-var.fr

Lettre recommandée avec accusé de réception N° 2C 167 071 0323 4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que la Commune de Pierrefeu-du-Var (VAR) a, lors de la délibération N°DEL-104-06-23 du Conseil Municipal du 29 juin 2023, tiré le bilan de la concertation et a décidé de l'arrêt du projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de PIERREFEU-DU-VAR.

Par délibération, le conseil municipal N° 20 en date du 08 mars 2022 avait prescrit la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de la Commune.

En conséquence, conformément à l'article L153-55 du Code de l'Urbanisme, je sollicite de votre part, la désignation d'un commissaire enquêteur pour l'enquête publique qui pourrait se dérouler du mardi 14 novembre 2023 au vendredi 15 décembre 2019 inclus (31 jours).

Mes services restent à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires,

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire, Patrick MARTINELLI

